7e. Comité le samedi 9 fevrier 1782.

Conseillers	adjoints	Libres.
Pipelet	Caron	Baget[?]
Dufouart.	Sorré[?]	L'héritier
fabre		
Lesne		
Sassus[?]		
Pipelet Le		

on a lu le memoire n.o 5, il a été unanimement reconnu inferieur au n.o precedent, et en cas que l'on adjuge le prix au n.o 4, voir à faire un extrait convenable qui puisse luy donner l'honneur de l'accessit

Louis.

18

8e. Comité pour le jugement des prix

le mardi 19 mars 1782

Conseillers	Adjoints	Libres
Pipelet	Capdeville	Daget
Delamalle		Martin
fabre		L'héritier
[illegible]		
Pipelet		
Desault		
Dufouart		
Lesne		
[illegible]		
Garre		

on a lu les reflexions de m. Andouillé après la lecture des memoires et l'on a été aux voix pour le grand prix./

on a admis le n.° 4 à la pluralité de neuf voix contre 5. il est de m. Camper. l'accessit a été accordé par extrait à a mem: n.° 5. il est de m. champeaux de Lyon./

Loriel